ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)
Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 20226

Point 6 de l'ordre du jour : Recommandations sur les mesures ou les améliorations à soumettre à l'examen de l'ANC et du Conseil

(Note présentée par le Secrétariat)

SUMMARY	
Cette note de travail présente un résumé de certaines actions ou améliorations qui nécessiteraient l'examen de la Commission de la navigation aérienne (ANC) et du Conseil. La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3.**	
Références	• Doc 10004, Plan mondial de sécurité aérienne (GASP) • Plan régional de sécurité aérienne de l'AFI (AFI-RASP, édition 2023-2025) • Doc 9750, Plan mondial de navigation aérienne (GANP) • Plan de navigation aérienne de l'AFI (AFI ANP) • Manuel de procédures de l'AASPG • Rapport de la réunion AASPG/1
Objectifs stratégiques	*A. Chaque vol est sûr et sécurisé* *C. L'aviation assure une mobilité sans faille, accessible et fiable pour toutes et tous* *D. Aucun pays laissé de côté*

1. INTRODUCTION

1.1 La réunion se souviendra qu'à la 40e session de l'Assemblée de l'OACI, il a été décidé d'aligner le calendrier des réunions des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et des groupes régionaux de la sécurité aérienne (RASG) sur les exigences relatives aux rapports annuels au Conseil.

1.2 Les rapports des réunions des PIRG et des RASG devraient être fournis dans un format normalisé aux organes directeurs de l'OACI afin d'identifier les défis régionaux et émergents, y compris des recommandations sur les actions ou les améliorations qui nécessiteraient l'examen de l'ANC et du Conseil.

2. ANALYSE

2.1 Sur la base des discussions qui ont eu lieu jusqu'à présent, les points qui pourraient nécessiter un appui efficace de la part de l'OACI sont les suivants :

a) Renforcement des documents d'orientation pour l'opérationnalisation des nouveaux aéroports et des nouvelles installations de navigation aérienne, ainsi que pour

l'intégration de la mobilité aérienne avancée (AAM) dans les opérations d'aérodrome, de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM), des opérations basées sur les trajectoires (FF-ICE) et de la navigation aérienne fondée sur la performance (PBN).

b) Mise à jour du Doc 9426 – Manuel de planification des services de la circulation aérienne (Air Traffic Services Planning Manual) afin d'y intégrer tous les nouveaux éléments d'orientation destinés à soutenir la mise en œuvre des SARP de l'OACI relatifs aux services de la circulation aérienne. Une attention particulière est demandée pour veiller à ce que la gestion de la fatigue soit prise en compte dans les éléments élaborés au titre de l'Appendice C de la Partie II du Doc 9426.

c) Fournir des orientations et appuyer les initiatives de renforcement des capacités afin d'aider les États à mettre en œuvre efficacement le Système de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS), l'analyse des données de sécurité, le Programme national de sécurité (SSP) ainsi que les principes d'une culture positive de la sécurité.

d) Appuyer le renforcement des capacités en faveur de la modernisation de l'aviation et de la transformation numérique, notamment en ce qui concerne l'interopérabilité, la gouvernance des données, la confidentialité, l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, ainsi que l'alignement des plateformes numériques régionales avec les cadres existants de l'OACI.

e) Plaidoyer en faveur d'un soutien financier aux activités du Groupe de l'Atlantique Sud.

f) Fournir un appui au renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des États en matière de mise en œuvre et de supervision des Procédures pour les services de navigation aérienne – Exploitation des aéronefs (PANS-OPS).

g) Réaliser une étude visant à évaluer l'impact de l'automatisation, en mettant l'accent sur l'intelligence artificielle (IA), sur la formation, la délivrance des licences et les qualifications des contrôleurs de la circulation aérienne (ATCO), en vue de la mise à jour du Doc 9868 et du Doc 10056.

h) Fournir des orientations et un appui pour l'élaboration d'une approche coordonnée visant à atténuer les interférences affectant les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) et à renforcer leur résilience, y compris par la mise en place de mécanismes appropriés de coordination civilo-militaire et de notification.

i) Renforcer les orientations et l'appui au renforcement des capacités destinés aux États afin de remédier aux lacunes constatées dans les processus d'immatriculation et de radiation des aéronefs, et d'améliorer l'intégrité des systèmes nationaux d'immatriculation des aéronefs.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) prendre note des informations fournies dans la présente note de travail ; et

b) fournir d'autres orientations, s'il y'a lieu.